

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Date : 04 septembre 2025

Lieu : 13 rue Jarry Guérin, 94450, Limeil-Brévannes

Ouverture de séance : 20h

Président de séance : Stéphanie DUVERLY

Associés conviés: Jean BERTRAND, Stéphanie BERTRAND, Fritz DOMINIQUE ,
Philomise DOMINIQUE, Dudal DUVERLY, Stéphanie DUVERLY

Ordre du jour

1. Constat de l'absence de libération des apports prévus au titre des enfants mineurs
2. Décision de ne pas intégrer les enfants mineurs en qualité d'associés
3. Réduction corrélative du capital social de 700 € correspondant à 70 parts de 10 € chacune
4. Modification de l'article 7 des statuts (Capital social) en conséquence
5. Pouvoirs pour formalités

DÉLIBÉRATIONS

1. Constat

L'assemblée constate que les apports en numéraire initialement prévus au titre des enfants mineurs n'ont pas été libérés, et qu'aucune affectation de parts n'a été juridiquement réalisée en leur faveur.

2. Décision de non-intégration des mineurs

Les associés décident à l'unanimité de ne pas intégrer les enfants mineurs comme associés de la société.

3. Réduction du capital social

En conséquence, il est procédé à une réduction de capital d'un montant de 700 €, correspondant à 70 parts sociales non attribuées.

Le capital social est ainsi fixé à 1 440 €, divisé en 144 parts sociales de 10 € chacune.

4. Modification statutaire

L'assemblée adopte la nouvelle rédaction de l'article 7 des statuts, telle qu'elle a été mise à jour en séance.

5. Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés à Madame Stéphanie DUVERLY pour effectuer toutes formalités nécessaires auprès du greffe du Tribunal de commerce, de l'INPI, et de toute autre administration compétente.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h00.

Fait à Limeil-Brévannes, le 04 septembre 2025

Signatures :

- Jean BERTRAND



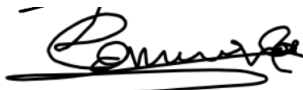
- Marie BERTRAND



- Fritz DOMINIQUE



- Marie DOMINIQUE



- Dudal DUVERLY





- Marie DUVERLY



**Certifié exact et conforme aux délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire
du 04 septembre 2025.**

Fait à Limeil-Brévannes, le 04 septembre 2025

Signature :   _____

Marie DUVERLY

Marie BERTRAND

Cogérantes de la SCI 2DBINVEST